



Qui peut hériter de mon appartement

Par **georges18**, le **18/06/2017** à **23:33**

Bonjour,

Je suis divorcé et j'ai 3 enfants. Je me suis remarié et ma nouvelle épouse a 2 enfants à elle. L'appartement dans lequel on vit est à mon nom propre et non celui de ma femme. En cas de décès de ma part, les 2 enfants de ma nouvelle épouse ont ils le droit d'hériter quelque chose de cet appartement?

Merci de vos réponses

Par **Visiteur**, le **18/06/2017** à **23:42**

Bonsoir,

Ils n'hériteront de rien car ne sont pas vos enfants,

Ils hériteront uniquement de leur mère, dont le patrimoine est composé de ce qu'elle possédait en propre avant votre mariage et de la moitié de ce que vous aurez éventuellement acquis ou mis en commun.

Mais il hériteront aussi de ce que leur mère aura reçu de VOUS si vous dédedez avant elle. En effet' elle recevra 25% de votre succession.

Par **georges18**, le **18/06/2017** à **23:45**

Merci pour votre réponse rapide